



Garde des vacances d'été en quinzaine

Par **Aititeal2211**, le **04/07/2017** à **18:50**

BonjourrrrrNotre jugement de divorce nous énonce les vacances d'été par quinzainernÉtant donné que mr compte les jours je fais de même. ..rnVacances du 8 juillet au 3 septembre...rnJe décompose du 8 au 21 juilletDu 21 juillet au 4 août4 août au 19 aoûtEt 19 août au 3 septembrernCar il refuse de les rendre une journée avant la rentrée donc périodes de 14 et 15 joursrrrrLui refuse et décide une répartition et me dit que ce sera sa répartition sauf que j'ai réserver des vacances selon les quinzaine dite dans le jugementrrrrIl me fait là-même chose depuis 2012... refuser toutrrrrLui veut du 8 juillet au 19 juillet19 juillet au 31 juillet31 juillet au 17 aoûtEt 17 août au 3 septembrernrrrrQui a raison ? Il aime beaucoup la gendarmerie et les plaintes à tout va contre moi...rnJ'ai eu droit récemment à une plainte alors qu'il s'est présenté à la gendarmerie avec un papier du tribunal montrant sa suppression temporaire de garde mais j'ai eu une plainte de non présentationrrrrPlainte prise par les gendarmes car malgré que c'est lui qui faisait appel d'un décision c'était soit disant à moi de lui signifierrrrOr il m'avait été dit qu'il était le premier à avoir ce jugement rnBref... un procédurier même s'il a tort donc je ne veux pas risquer quoique ce soitrrrrVous remerciant par avancernCordialement

Par **morobar**, le **05/07/2017** à **15:44**

Bjr,rnDirection l'avocat de votre divorce pour éclaircissement de la définition de quinzaine.rnHabituellement un mois est divisé en 2 quinzaines, du 1 au 15 et du 16 au 31.rnLe reste c'est de la libre interprétation.rnVérifiez aussi l'exécution provisoire du jugement suspendant la garde.rnLes gendarmes enregistrent les plaintes mais ne peuvent se substituer au JAF.

Par **aliren27**, le **05/07/2017** à **17:31**

Bonjour, rnle premier jour de congé n'est pas le 8 mais le 9!!!!rna noter que dans 99 % des cas, le jour supplémentaire de congé profite au non gardant.rnrnCordialement